



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI
AUTORITE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS
ET DES POSTES

Cadre réservé à l'ARTP :

Dossier n°
 Reçu le
 Renvoyé pour complément d'information le

ANNEXE 1 : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES A FOURNIR POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE STATION DE RADIODIFFUSION SONORE A MODULATION DE FREQUENCE (FM)

1. NOM ET ADRESSE DE LA STATION

Nom :

Adresse :

2. CARACTERISTIQUES DE L'EMPLACEMENT

Nom de l'emplacement de l'antenne d'émission :

Région/Département/Arrondissement :

Altitude de l'emplacement par rapport au niveau de la mer, [m] (+/-) :

Coordonnées :

Longitude Ouest : ° ' "

Latitude Nord : ° ' "

3. CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION

Marque et Type d'émetteur :

Fabricant :

Intervalle de fréquence souhaité :

Largeur de Bande nécessaire, [kHz] :

Polarisation (H/V/M) :

Puissance apparente rayonnée, [dBW] :

Puissance émise, [W] :

Système d'émission (stéréo / mono) :

Zone de service, [km] :

3. CARACTERISTIQUES D'ANTENNE

Marque et Type d'antenne :

Fabricant :

Gain [dB] :

Directivité de l'antenne (D/ND) :

Hauteur de l'antenne au-dessus du sol, [m] :

Hauteur d'antenne équivalente maximale, [m] :

Date de mise en service :

Signature et cachet du demandeur	Date et lieu



INSTALLATEUR TECHNIQUE DU RESEAU (le cas échéant) :

Raison sociale ou Nom et Prénoms :

Adresse :

Téléphone : Fax : Email :

Date :

Signature et cachet de l'installateur :